

« Sportculture 2020 » *vecteur d'ambitions citoyennes*



Des « Tracas citoyens » aux « Ambitions citoyennes »

A partir de deux, la grammaire nous impose d'employer le pluriel. Pourtant, avec le « s » à la fin du mot « citoyen », on frôle la mystification.

Répondre aux « tracas » émanant de deux ou trois « citoyens » nécessite d'apposer un « s » au mot « citoyen » et permet d'afficher une « démarche citoyenne » mais, comme le dit le professeur de droit constitutionnel, Dominique Rousseau, dans l'entretien qu'il a accordé à « La Gazette de Montpellier » du 25 juin, une « démarche citoyenne » peut également consister à *« s'appuyer sur les collectifs, les réseaux, les associations que les citoyens ont eux-mêmes créés pour peser sur les choix politiques »*.

Du coup, le « s » de citoyens prend toute sa dimension et le pluriel devient légitime. Il le devient d'autant plus que, dans leur fonctionnement, ces collectifs, ces réseaux, ces associations ont déjà permis aux « citoyens » d'échanger et de construire ensemble une partie de la « démarche citoyenne », celle qui correspond à leurs prérogatives. Une démarche qui les amène fréquemment à s'extraire de ce que Jacques Attali dénomme le syndrome des « *résignés-réclamants* ». Une démarche qui les amène à poser les bases d'un avenir qui va au-delà de leurs soucis quotidiens et qui ambitionne de construire un « art de vie » pour les générations futures.

On passe alors des « tracas citoyens » aux « ambitions citoyennes ».

Pour de plus en plus d'associations culturelles et sportives, les « ambitions citoyennes » sont « éducatives », avec la volonté de faire sortir les enfants de l'anonymat et de leur ouvrir des horizons d'espérance intermédiaires à ceux qu'ils peuvent entrevoir du fait de leur performance scolaire. La responsabilité des collectivités territoriales dans l'accompagnement de ces structures est primordiale. Même si les budgets de communication, construits pour les édiles d'une collectivité à partir des grands événements, doivent en pâtir ; il est indispensable que les budgets des associations sportives et culturelles qui sont porteuses de l'ambition des enfants et qui jouent véritablement le jeu soient non seulement maintenus mais également pérennisés sur une période de trois ans ; ce afin de pouvoir construire une réelle politique d'accompagnement. Ne pas assurer ce minimum revient à délaisser l'éducation des enfants et à faire fi de leur avenir.

En se donnant pour objectif de travailler sur telle ou telle ambition décrite dans le « Pacte opérationnel des ambitions citoyennes éducatives », accessible sur le site <http://www.sportculture2020.fr/wordpress/> les collectivités territoriales contribuent non seulement à la pérennisation des actions menées en termes d'accompagnement des enfants mais de plus, elles en construisent le cadre.

Prises une par une, chacune des sept ambitions de ce Pacte permet d'ambitionner un nouvel « art de vie » pour des dizaines, ... des centaines, ... des milliers d'enfants.

Une « démarche citoyenne » qui touche alors suffisamment de citoyens pour légitimer le « s » de « citoyens ».

Extraits publiés dans la « Gazette de Montpellier » du 2 juillet 2015

« Artssport et création »

Dans l'esprit des manifestations qu'il avait esquissées cet été (ci-dessous) le « Carreau du temple » situé dans le 3^{ème} arrondissement de Paris inaugure en début d'année scolaire, du 2 au 6 septembre, un rendez-vous régulier qui va regrouper, en libre accès et en accompagnement des enfants, un certain nombre d'activités sportives et culturelles.

Un rendez-vous qui aurait pu comporter le titre « Artssport et création » de l'un des ouvrages présenté sur le site :

<http://www.sportculture2020.fr/wordpress/>

tant la mise en synergie du sport et de la culture a été construite avec un objectif de détente d'imaginaire et surtout de créativité.

Véritable square sous verrière, la Halle du « Carreau du temple » laisse libre cours à l'imagination des enfants à partir d'activités telles que des coloriages géants ou des terrains de sport graphiques au sein desquels ils ont la possibilité de réinventer les règles du jeu.

Parmi les supports on trouve : un terrain de volley avec un filet en zigzag, des tables de ping-pong pour trio, du football avec cibles, un badminton multi-balles colorées, un terrain de basket trampoline, un terrain de tennis avec panneaux de renvois inclinés, ...

Et, en nécessaire accompagnement, le coin lecture.



Retrouvez cette lettre ainsi que l'ensemble des « Lettres mensuelles » éditées depuis février 2013 sur

<http://www.sportculture2020.fr/wordpress/>

Vous avez, sur ce site, la possibilité d'apporter vos commentaires et de manifester votre soutien au :

« Pacte opérationnel des ambitions citoyennes éducatives »